N° **50** • 7. 12. 1970

50

dodis.ch/35839

Notice interne de la Division du commerce du Département de l'économie publique¹

Relations économiques entre la Suisse et le Brésil

[Berne,] 7 décembre 1970

Les échanges commerciaux et le trafic des paiements, de même que les rapports dans les autres domaines économiques, se développent entre les deux pays à notre entière satisfaction. Depuis 1967, le Brésil a pris la tête de nos partenaires commerciaux en Amérique latine du point de vue de la valeur des échanges². Il est devenu notre principal acheteur et notre principal vendeur: 1969: importation 118 millions de francs, exportation 248; 1970, 10 mois: 130 millions respectivement 199. Principaux produits d'importation: café, pierres gemmes, viande, coton, tabac, cacao. Produits d'exportation: pratiquement toute la gamme de la production suisse, à l'exception de quelques textiles. (Les machines, appareils etc. font plus de la moitié de notre exportation totale).

De 1960 à 1969 nos échanges avec le Brésil se sont accrus de 133%, ce qui équivaut à peu près au rythme de l'augmentation de notre commerce extérieur dans son ensemble pendant cette période (140%). Cette progression de 133% constitue un résultat remarquable si l'on considère que le taux afférent à nos échanges avec l'ensemble de l'Amérique latine n'a été que de 78%. Il témoigne du dynamisme exceptionnel qui anime l'économie brésilienne.

Le Brésil est revenu depuis 1965 au régime de la *liberté des échanges et aux lois du marché*. Avec la stabilisation politique et économique, la confiance est réapparue et l'inflation a été fortement réduite.

Dans de telles circonstances de libéralisme économique et de confiance, la Suisse a saisi l'occasion de prendre part au grand essor de l'économie brésilienne. Outre la participation dans le commerce extérieur, nombre de sociétés suisses élargissent leurs entreprises déjà existantes au Brésil ou en créent de nouvelles³. L'interpénétration industrielle et financière suisse-brésilienne se poursuit activement. Selon de récentes estimations, ces investissements pourraient atteindre approximativement 1 milliard 300 millions de francs. Toutes les principales entreprises suisses (machines, appareils, chimie, pharmaceutiques, alimentation, ciment, cuir, etc.) sont installés au Brésil⁴.

^{4.} *Cf. p. ex. pour l'industrie horlogère la notice de la Division du commerce du Département de l'économie publique du 9 septembre 1970 de la séance du 21 août 1970*, dodis.ch/35985 *et la lettre de A. Fischli à P. R. Jolles du 12 novembre 1971*, dodis.ch/35987.



^{1.} Notice: CH-BAR#E7110#1982/108#1587* (870). Rédigée par E. H. Léchot et A. Andrey.

^{2.} Sur le développement des relations commerciales entre la Suisse et le Brésil, cf. DDS, vol. 24, doc. 113, dodis.ch/33260, en particulier note 4 et la notice de H. Hofer à E. Brugger du 7 août 1972, dodis.ch/35988.

^{3.} Cf. la lettre de W. Roch à P. A. Nussbaumer du 11 septembre 1970, CH-BAR#2001E-01# 1982/58#2050* (C.41.152.0).

Sur le plan de la *garantie contre les risques d'exportation*, le montant des affaires garanties ferme atteint environ 140 millions de francs, l'engagement de la Confédération se situant au niveau de 100 millions. Les affaires garanties en principe atteignent environ 200 millions de francs.

Un consortium de banques suisses a passé récemment, dans ce cadre, un contrat de crédit portant sur 18 millions de francs, avec la «Secretaria de Estado dos Negócios da Educação do Estado de São Paulo», pour le financement de livraisons suisses de machines et d'appareils de précision⁵.

Également sur la base de la garantie contre les risques d'exportation, la Suisse – c'est-à-dire les grandes banques suisses⁶ – a déjà pris ou prend part actuellement à des *opérations de financement avec la Banque mondiale* (BIRD) ou *la Banque interaméricaine de développement* (BID), pour l'exécution de projets d'érection d'usines électriques⁷. En 1967, pour le projet d'Ilha Solteira, la Suisse a offert une participation de 43 millions de francs, sur 13 ans (avec la BIRD). En fait, des affaires d'un montant de seulement 13 millions de francs sont revenues à des entreprises suisses. Par ailleurs, nous avons donné ce printemps l'assurance d'un autre financement analogue, sur 11 ans, de 30 à 40 millions de francs, pour le projet d'usine électrique de *Marimbondo* (avec la BIRD)⁸. Les commandes n'ont pas encore été passées.

^{5.} Cf. doss. CH-BAR#E7110#1981/41#1625* (861.5).

^{6.} Crédit Suisse, Société de Banque Suisse et Union de Banques Suisses.

^{7.} Cf. le PVCF Nº 650 du 6 avril 1970, dodis.ch/35984 et la lettre de W. Roch à P. R. Jolles du 11 août 1971, dodis.ch/35986.

^{8.} Cf. la notice de E. H. Léchot à H. Bühler du 31 août 1970, doss. comme note 7.